

le, la commission en question ne consultera que ses propres inspirations et ne se laissera guider que par son propre jugement. Pour mon propre compte, le fait que certains personnages haut placés dans les compagnies d'assurance sur la vie ont témoigné de leur désir de prêter main-forte à cette commission, ce fait, dis-je, ne m'inspire pas une plus grande confiance, dans le régime de nos assurances sur la vie, au Canada. Il a surgi de graves soupçons au pays, à la suite des tristes révélations qui se sont fait jour, dans le monde des assurances, dans l'état de New-York. A mon avis, il est heureux que ces révélations se soient produites, car, s'il existe quelque fraude, soit à New-York soit au Canada, il importe que le public le sache. Quant au Canada, je ne voudrais point affirmer qu'il n'existe point de fraudes de ce genre. Si les officiers des compagnies d'assurance canadiennes eussent été en lieu d'accroître leur fortune personnelle aussi facilement que l'ont pu faire leurs congénères de l'état de New-York, je suis loin de croire qu'ils soient tellement intègres et qu'ils aient tellement le culte de l'honneur et des principes qu'ils eussent dédaigné cette tentation. Les membres de la commission dite des assurances, je l'espère, dans l'accomplissement des devoirs de leur charge, ne viseront pas tant à se concilier les sympathies des compagnies qu'à découvrir les fraudes; et c'est là, du reste, le seul moyen d'atteindre le but de l'enquête. Il est impossible, pour le moment, de dire d'avance de quelle mesure législative la Chambre sera saisie sur cette question. Je doute que le gouvernement ait déjà pris quelque initiative à cet égard; en réalité, la commission tire toute son importance du fait même que le rapport qu'elle élaborera formera la base et fournira les données sur lesquelles reposera le projet de loi dont sera saisie cette Chambre, en temps et lieu.

Il est une autre question abordée par Son Excellence dans le discours du trône, sur laquelle je désire, à titre de député de l'Ouest, présenter une courte observation. Son Excellence a fort naturellement exprimé le plaisir qu'elle a éprouvé en visitant les provinces de l'Ouest en septembre dernier; je dis, fort naturellement, car si l'on se rappelle que de 1867 jusqu'au premier septembre 1905, le grand objectif visé par les auteurs de la confédération n'avait pas encore atteint sa pleine réalisation et que ce but a été atteint ce jour-là même. On comprend, à coup sûr, que le représentant de Sa Majesté ait exprimé le vif plaisir qu'il éprouvait, en assistant à la naissance de ces nouvelles provinces. Ce jour-là qui vit se dérouler toute la pompe du cérémonial d'inauguration, le ciel souriait à la terre. Disons-le, dans nos prairies de l'Ouest la température est presque toujours d'une beauté idéale—malheureusement, mon pauvre organe affaibli par la maladie ne saurait guère rendre justice au sujet que je

M. KNOWLES.

traite aujourd'hui, car je n'ai cessé d'être sous les soins du médecin, depuis mon arrivée dans l'Est. Dans cette circonstance nous pûmes saluer les personnages distingués qui visitent trop rarement l'Ouest et qui, je l'espère, viendront plus souvent dans l'avenir. Dans cette circonstance, la plus cordiale harmonie régnait entre toutes les classes de la population des provinces de l'Ouest, mais cette concorde, elle devait être bientôt troublée par des luttes politiques, peut-être les plus passionnées et les plus acrimonieuses qui se soient vues au Canada.

En ce moment, l'air de la prairie retentissait des accents de milliers d'enfants chantant nos beaux hymnes patriotiques canadiens avec un débordement de patriotisme. Rien d'tonnant, monsieur l'Orateur, que le Gouverneur général ait été ému de cette scène, et que dans le texte du discours du trône, il nous redise le plaisir qu'il a éprouvé, au cours de cette visite, aux villes de Regina et d'Edmonton. D'autre part, j'ai le devoir de dire ici même, aujourd'hui, que toutes nos populations de l'Alberta et de la Saskatchewan conservent le plus précieux souvenir de la visite de Son Excellence et que le plaisir que cette visite leur a causé ne le sède en rien au plaisir éprouvé par Son Excellence même. Nous avons plaisir à constater que l'homme, occupant le poste le plus élevé au pays, prend un si vif intérêt aux affaires de l'Ouest, intérêt, du reste, parfaitement justifié. Jamais visiteurs ne seront plus cordialement accueillis dans les plaines de la Saskatchewan et de l'Alberta, que le seront Son Excellence et sa gracieuse compagne, chaque fois qu'ils voudront bien nous honorer de leur présence. Je le réprète, monsieur l'Orateur, dans cette heureuse circonstance, en ce beau jour de septembre, l'harmonie et la paix régnaient au sein de notre population, mais il me fait peine d'ajouter que cette harmonie devait bientôt recevoir une grave atteinte.

C'est avec regret que je dis, à peine la fumée du convoi qui nous quittait s'était-elle dissipée à l'horizon de la prairie qu'il arriva au pays certains individus chargés de commencer une agitation religieuse, et je dois ajouter que cette explosion de fanatisme religieux n'a pas pris naissance parmi nous. C'est de l'Est qu'a soufflé ce vent du fanatisme. Pour nous, citoyens de l'Ouest, nous refusons d'assumer pareille responsabilité; nous sommes parfaitement en mesure de veiller à nos propres affaires culturelles; nous prions et nous adorons Dieu à nos propres autels; nous nous servons de notre formulaire de prières, et nous donnons à nos enfants l'instruction que nous voulons, et nous ne souffrirons jamais que les citoyens de l'Est viennent nous dicter notre ligne de conduite. Quand viendra le jour où notre population sera d'une assez crasse ignorance pour avoir besoin du secours de ces messieurs en matière d'affaires culturelles, alors nous serons bien aises de leur demander secours. Monsieur l'Orateur, je n'ai